

Le bulletin de septembre 2021



Pour nous écrire : bulletin@aadmie.org

Conseil d'Administration « élargi »
Jeudi 30 septembre
A la MPP- 20, rue du sauvage
De 18h00 à 19h30

Conseil Départemental et ASE... suite

Dans le bulletin de cet été, un article au titre optimiste (« Accueil des MIE : vers un changement radical en Charente ? ») évoquait le changement de majorité en juin au Conseil Départemental et les espoirs suscités par la prise de responsabilité de Maryline Vinet sur le secteur de la famille. Et donc de l'ASE.

Les choses n'ont malheureusement pas évolué positivement. Une rencontre a eu lieu le 16/09/21 qui aurait dû être consacrée à une discussion sur les pratiques d'évaluation de l'ASE. Maryline Vinet y assistait. Nous étions représentés par Annie, Geneviève et Romain pour le CA, et Maryse pour la petite équipe qui recueille les récits des parcours migratoires des jeunes.

Non seulement nous n'en savons pas plus sur la manière dont ces évaluations sont menées mais le point de vue extrêmement hostile de l'ASE à l'égard des jeunes a été confirmé par une phrase terrible de Maud Billondeau, sa responsable : « les jeunes ont en tout cas tous bien compris qu'il fallait se déclarer mineurs ».

Nous ne doutons pas, dans ces conditions, que l'ASE de la Charente continue à déclarer majeurs 70 % des jeunes qui se présentent à elle et que nous ayons à continuer à nous débattre tous les mois avec de nouveaux jeunes privés de la protection à laquelle ils ont droit.

Nous ne nous déclarons pas battus pour autant. Nous continuons à lutter pour que le Conseil Départemental nouvellement élu donne une impulsion résolument différente. Nous continuons à réclamer :

1. un meilleur taux de reconnaissance de minorité.
2. Le maintien à l'ASE des jeunes qui, évalués majeurs, contestent cette évaluation. Et ce jusqu'à ce que la justice tranche.

Affaire à suivre...

Les jeunes

Cet été, nous avons reçu plus de 15 jeunes refusés par l'ASE, dix sont restés à Angoulême. Parmi les 5 partis tenter leur chance ailleurs, deux sont revenus.

Et heureusement : l'éducation nationale est là et tient compte de l'âge indiqué sur les papiers de leurs pays d'origine !

6 sont en collège dans une classe d'apprentissage du français (UPE2A), mais ils sont aussi accueillis dans les classes « ordinaires » pour toutes les matières que leur permet leur niveau de français (arts plastiques, sport, musique...)

3 qui ont plus de 16 ans sont en attente d'un module « alphabétisation ». Cette classe n'a actuellement pas d'enseignant-e. Pour le moment, 3 bénévoles de l'AADMIE se relayent tous les jours de 14h à 16h au local pour des cours de soutien scolaire. Si vous le pouvez, et si vous en avez envie, n'hésitez pas à les rejoindre !

1 est scolarisé à la MFR. Il rejoint ainsi les 7 autres jeunes de l'AADMIE déjà accueillis. Encore un grand merci à la MFR et aux établissements bienveillants et solidaires.

Les jeunes encore

Le CA avait décidé de réunir les jeunes de l'association et une première réunion s'est tenue le 4 septembre. Une vingtaine de jeunes étaient présents. Ils et elles se sont exprimé-e-s sur le besoin de vivre comme des ados sans avoir à raconter leur histoire. Pour le prochain bulletin, ils et elles écriront peut-être quelques lignes (prochaine réunion le 16 octobre).

Les permanences au local

Le local est ouvert le mercredi de 14h30 à 17h et le vendredi de 17h à 18h30 pour des permanences. Nous avons grand besoin de bénévoles pour tenir ces permanences !

Il y a eu, pour cette rentrée scolaire, une distribution de fournitures données par les Restos du Cœur. Et aussi tous les jours de 14h à 16h pour du soutien scolaire

Hébergement

Encore un appel !

Les jeunes qui viennent d'arriver ont besoin de familles solidaires.

Ceux qui sont internes ont besoin d'être accueillis pour le WE et les 6 qui sont collégiens ne peuvent bénéficier d'internat.

Lecture :

Les enfants de la Clarée.

Lisez, faites lire, achetez et offrez le dernier livre du journaliste-reporter Raphaël Krafft !

Facile à lire, évitant poncifs et lourdeurs, l'auteur nous emmène d'abord dans les Alpes où nous découvrons de jeunes MIE tentant de passer en France par la vallée Alpine de la Clarée.

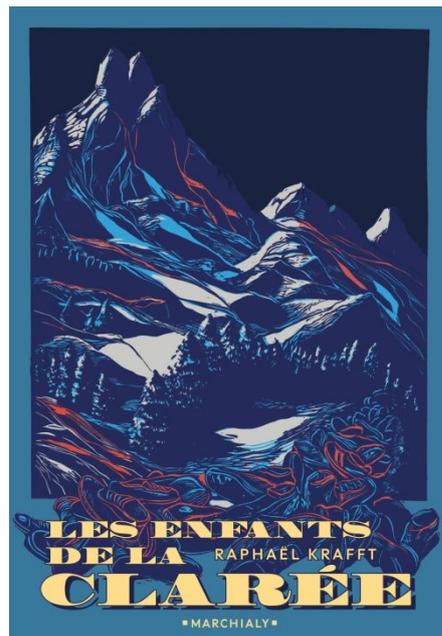
C'est en Guinée qu'il nous conduit ensuite pour essayer de voir et de comprendre les raisons des départs de ces jeunes.

Mieux qu'un résumé : la présentation vidéo par l'auteur lui-même sur le site de l'éditeur

<https://editions-marchialy.fr/livre/les-enfants-de-la-claree/>

Et/ou les « Bonnes pages » sur Google Books.

<https://books.google.fr/>



Renouvellement des adhésions, dons, finances

Vous pouvez donc renouveler votre adhésion et/ou de nous envoyer des dons par voie postale. Les bulletins sont disponibles au téléchargement sur le site (menu DOCUMENTS UTILES, rubrique « Vie de l'association »).

Le CA : Sylvie Delaruelle, Karen Dubois, Geneviève Noël, Valérie Nouviale, Sylvie Salomon, Romain Treppoz, Alain Varlet, Annie Vincent

AADMIE - RESF16 - www.aadmie.org

(Association d'Aide et de Défense des Mineurs Isolés Étrangers)

20, rue du sauvage 16000 Angoulême

07 51 20 93 05

N° SIRET 837 683 093 00012